

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DE LA VILLE DE VALENTIGNEY

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

L'article L. 2313-1 du CGCT stipule désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera, comme le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire, les budgets 2022 et les comptes administratifs 2021 disponible sur le site internet de la commune (www.ville-valentigney.fr).

PREAMBULE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient le 31 janvier de l'année N +1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes existants. Pour notre ville, la présente synthèse traitera du budget principal de la commune et du budget annexe « lotissement des Tâles ».

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses et des recettes effectivement réalisées. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte administratif se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre des comparaisons. Il est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement, il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement.

Les restes à réaliser, déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la commune, correspondent aux dépenses et recettes certaines de la section d'investissement dont le paiement et l'encaissement n'ont pas pu être effectués sur l'exercice budgétaire auquel ils se rapportent. Les restes à réaliser sont intégrés dans le calcul du résultat du compte administratif et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section d'investissement.

Une fois, le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats afin d'intégrer ceux-ci au budget en cours. Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public qui est en charge de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses ordonnancées par le maire.

A l'instar du budget, chaque section du compte administratif est constituée d'opérations réelles et d'ordres. Les opérations réelles, tant en dépenses qu'en recettes, génèrent un flux de trésorerie, tandis que les opérations d'ordres sont des mouvements comptables de transfert entre sections ou à l'intérieur d'une même section sans flux de trésorerie.

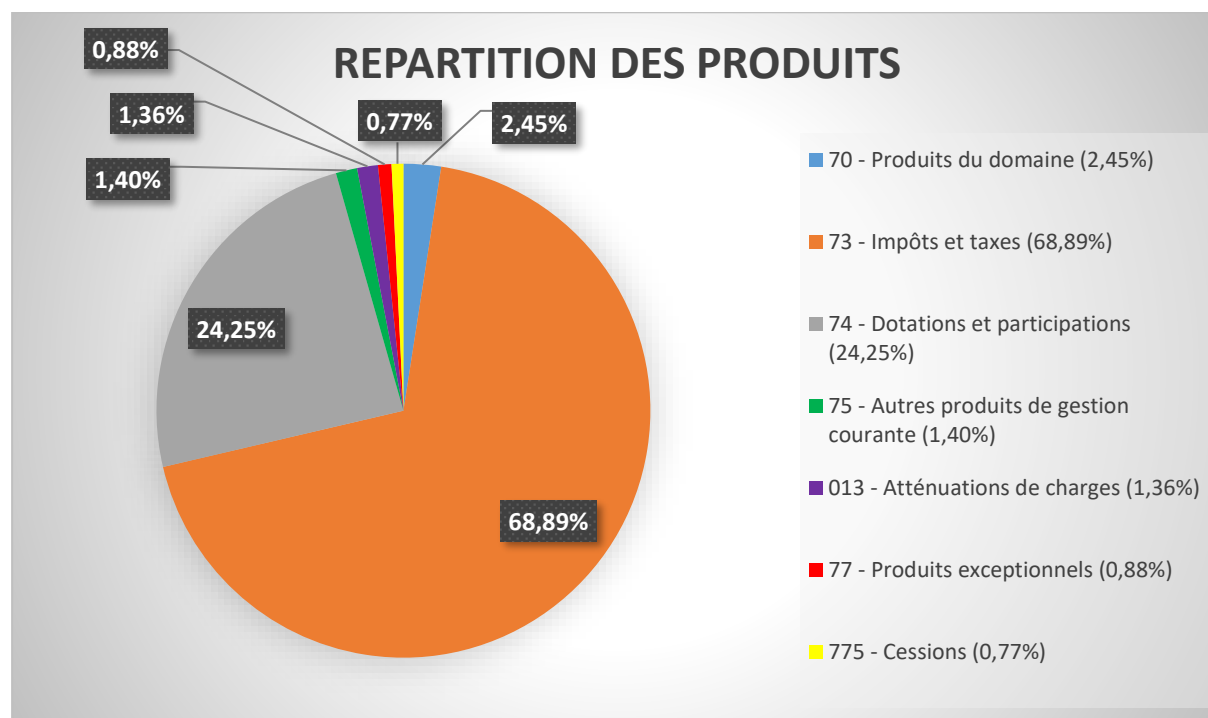
BUDGET PRINCIPAL

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2021 de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de **1 015 881,92 €**.

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Compte Administratif 2021	Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Compte Administratif 2021
	A - Recettes réelles			A - dépenses réelles	
70	Produits du domaine	294 141,53	011	Charges à caractère général	2 114 789,84
73	Impôts et Taxes	8 253 447,68	012	Charges de personnel	6 746 257,08
74	Dotations et participations	2 905 233,92	014	Atténuation de produits	80 227,00
75	Autres produits de gestion courante	168 266,77	65	Autres charges de gestion courante	1 515 304,67
76	Produits financiers	71,71	66	Charges financières	110 691,28
77	Produits exceptionnels	197 073,25	67	Charges exceptionnelles	6 887,90
013	Atténuations de charges	162 669,39			
	Total recettes réelles	11 980 904,25		Total dépenses réelles	10 574 157,77
	B - Recettes d'ordre			B - Dépenses d'ordre	
042	Transfert entre sections	15 513,00	042	Transfert entre sections	406 377,56
	TOTAL GENERAL	11 996 417,25		TOTAL GENERAL	10 980 535,33

A – Les recettes réelles de fonctionnement

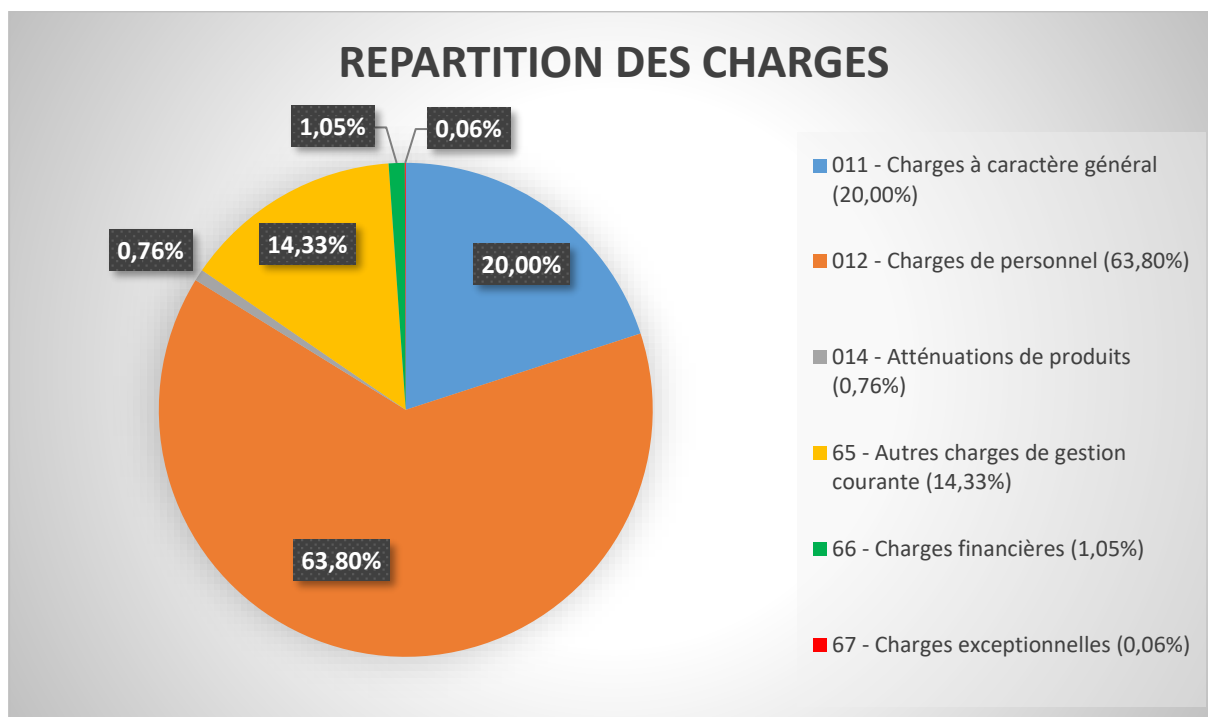


Les recettes réelles de fonctionnement au titre de l'année 2021 affichent une légère progression de 47 216,07 € (+ **0,40%**) par rapport à l'exercice précédent.

Les variations les plus significatives en recettes par rapport à l'année précédente sont les suivantes :

- **Chapitre 70 - Produits du domaine (+ 66 293 € soit + 29,10%)** : Ces recettes correspondent aux services rendus moyennant redevance et tarification. La hausse de ce chapitre résulte de la reprise des activités du multi-accueil, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire (arrêt temporaire en 2020 de ces services durant la pandémie).
- **Chapitre 73 - Impôts et taxes (- 158 399 € soit - 1,88%)** : Malgré le retour de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (*pour rappel, par mesure de soutien au secteur économique, la municipalité avait fait le choix en 2020 d'une exonération totale de cette taxe*), l'instauration de par la loi, de la taxe sur la consommation finale d'électricité et une progression du produit de taxe additionnelle au droit de mutation, ce chapitre affiche une baisse par rapport au Compte Administratif 2020 due à l'exonération de 50% des bases fiscales 2021 des locaux industriels. **Les taux d'imposition communaux, quant à eux restent inchangés depuis 2006.**
- **Chapitre 74 - Dotations et participations (+ 87 861,87 € soit + 3,12%)** : L'évolution de ce chapitre résulte d'une forte progression des compensations versées par l'Etat au titre des exonérations fiscales (+ 318 K€) liée à l'exonération de 50% des bases fiscales des locaux industriels mise en place par la loi de finances 2021. Cette évolution est limitée par une réduction des prestations CAF versées au titre du fonctionnement du multi-accueil puisque le montant de ces dernières est basé sur l'activité 2020, période impactée par la crise sanitaire (- 208 K€).
- **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante (- 9 461 € soit - 5,32%)** : Diminution des locations de salles en raison de crise sanitaire.
- **Chapitre 77 – Produits exceptionnels (+ 108 175 € soit + 121,68%)** : Augmentation du produit des cessions d'immobilisation (ventes réalisées en 2021 : terrains rue Oehmichen (86 400 €) quartier de Sous-Roches (2 800 €), Rétrocession d'une parcelle de terrain au budget annexe des Tâles (170,46 €), échange sans soulte avec la société Néolia d'un terrain rue des Chintres (12 €) et vente de biens mobiliers divers (3 250 €).
- **Chapitre 013 – Atténuation de charges – 47 244 € soit – 22,51%** : Diminution des remboursements de rémunération du personnel en longue maladie et accident du travail.

B – Les dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement au titre de l'année 2021 affichent une baisse de 49 463,34 € (- 0,47%) par rapport à l'exercice précédent. Les variations les plus significatives en dépenses sont les suivantes :

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général (- 85 264 € soit - 3,88%)** : Diminution due à une réduction des achats de fournitures (pour rappel, les achats de masques et autres protections relatifs au Covid 19 se sont élevés à 165 K€ au titre de l'exercice 2020). Les principales évolutions de ce chapitre sont :
 - Les dépenses de fluides et de carburants (+ 42 K€) ;
 - Les dépenses de fournitures diverses (- 144 K€) ;
 - Les prestations de services (+ 45K€) : Augmentation des prestations de balayage et de traitement des déchets (+ 16 K€) ; Externalisation des prestations de nettoyage des locaux du site scolaire Pézole (+ 15 K€) et reprise des activités du service jeunesse et de natation scolaire (+ 17 K€).

- **Chapitre 012 - Charges de personnel (+ 167 944 € soit + 2,55%)** : L'évolution de ce chapitre prend en compte :
 - La suppression en 2020 des emplois saisonniers (jobs été et jobs jeunes) en raison du risque sanitaire ;
 - La hausse en 2021 des remplacements de personnel liés à la pandémie de Covid 19 (agents infectés et agents vulnérables) ;
 - L'augmentation des dépenses liées au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et au PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) ;
 - Une réorganisation permanente des services dans le cadre des départs d'agents titulaires.

L'évolution des effectifs est la suivante :

Désignation	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020	Différence 2020/2021
Personnels Titulaires	141	141	0
Personnels contractuels	9	13	-4
Contrats Aidés	2	0	2
Apprentis	0	3	-3
Emplois saisonniers	26	1	25
TOTAUX	178	158	20

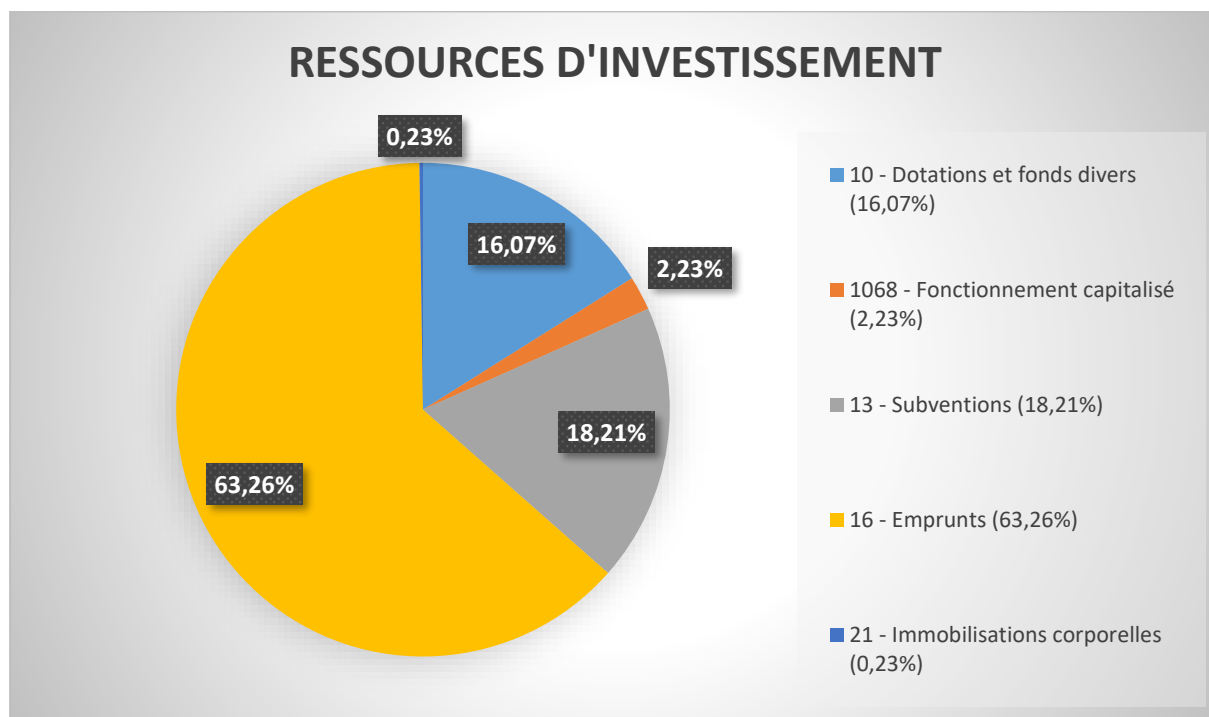
- **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (- 4 847 € soit - 0,32 %)** : La subvention attribuée au CCAS évolue de + 43 K€ et intègre à compter de 2021, la gestion du Programme de Réussite Educative d'un montant de 58 K€. Pour rappel, en 2020, des mesures exceptionnelles de soutien face à la crise sanitaire ont été mises en place par des aides en direction des populations les plus fragilisées avec une augmentation de 65 000 € de la subvention 2020 versée au Centre Communal d'Action Sociale.
La diminution des subventions versées aux associations privées (- 13 K€) résulte du versement en 2020 de subventions exceptionnelles (22 000 € à la fédération des associations de commerçants, d'artisans et acteurs économiques du Pays de Montbéliard et 11 730 € à l'association Soli-Cités aide).
Par ailleurs, des aides économiques en faveur des commerçants et des associations de Valentigney ont été versées début 2021, à savoir 500 € par association à dépenser dans les commerces boroillots. Le coût de cette opération s'élève à 7 K€. De nouvelles conventions d'objectifs et de de moyens ont été signées en 2021. La première avec l'association des commerçants de Valentigney pour l'organisation de diverses manifestations sur le territoire communal (10 K€) et la seconde avec l'association Unis Vers Val au titre de la gestion du Festi'Val Bocksons 2022 (30 K€).
- **Chapitre 66 – Charges financières (- 8 101 € soit - 6,82%)** : Diminution des intérêts de la dette communale ;
- **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (- 31 295 € soit - 81,96%)** : Variation due à une diminution des titres annulés sur exercices antérieurs notamment en raison d'une régularisation effectuée en 2020 sur un remboursement d'assurance au titre d'un sinistre survenu aux ateliers rue Zingg (22 203 €).
- **Chapitre 014 - Atténuation de produits (- 87 901 € soit - 52,28%)** : Diminution de notre participation au fonds de péréquation intercommunal et communal par une prise en charge de 50 % de cette contribution par Pays Montbéliard Agglomération. Pour rappel, ce fonds créé par l'Etat en 2012 consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour les reverser à des collectivités dites « moins favorisées ».

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'exécution 2021 de la section d'investissement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un déficit de **360 041,11 €**.

Chapitres	Désignation	CA 2021	Restes à réaliser	Chapitres	Désignation	CA 2021	Restes à réaliser
	A - Recettes réelles				A - dépenses réelles		
10	Dotations et fonds divers	406 565,89		10	Dotations fonds divers	78 727,26	
cpte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	56 517,56		16	Emprunts et dettes assimilées	745 844,51	
13	Subventions d'investissement	237 663,47	223 121,87	20	Immobilisations incorporelles	87 008,29	86 588,76
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 495,00	300 000,00	204	Subventions d'équipement	104,50	
21	Immobilisations corporelles	5 760,00		21	Immobilisations corporelles	296 339,87	829 120,38
024	Ventes		400 000,00	23	Immobilisations en cours	571 215,38	254 193,82
				0022	ANRU	57 043,82	34 680,18
				0029	Complexe Multi Culturel et Sportif	47 334,68	
				0031	Requalification urbaine Pézole	874 289,68	106 249,73
	Total recettes réelles	2 007 001,92	923 121,87		Total dépenses réelles	2 757 907,99	1 310 832,87
	B - Recettes d'Ordre				B - dépenses d'ordre		
040	Transfert entre sections	406 377,56		040	Transfert entre sections	15 513,00	
041	Opérations patrimoniales	70 395,50		041	Opérations patrimoniales	70 395,50	
	Total recettes d'ordre	476 773,06	0,00		Total dépenses d'ordre	85 908,50	0,00
	TOTAL GENERAL	2 483 774,98	923 121,87		TOTAL GENERAL	2 843 816,49	1 310 832,87

A – Les recettes réelles d'investissement



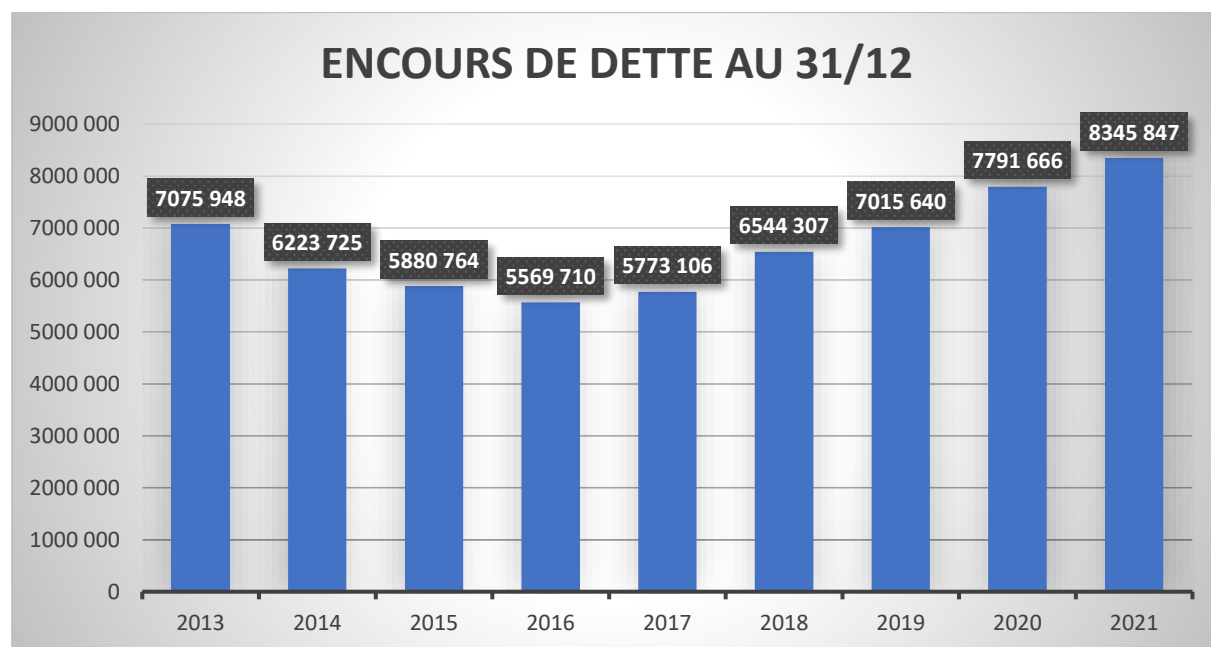
Les principales ressources d'investissement sont composées comme suit :

- Fonds de compensation TVA (FCTVA) : **300 329,24 €**.
- Taxe d'urbanisme : **106 236,65 €**.
- Subventions d'équipement :

Partenaires financiers	CA 2021	Restes à réaliser 2021	TOTAL
Etat - Subvention caméra piéton police municipale	400,00		400,00
Etat - DSIL mise en sécurité incendie mairie	4 323,63	10 088,47	14 412,10
Etat - DSIL mise en accessibilité primaire Donzelot	3 477,84	8 114,95	11 592,79
Etat - DSIL requalification quartier de Pézole		122 482,92	122 482,92
Région - Restructuration Centre Commercial Godard		17 162,28	17 162,28
Région - Subvention requalification du quartier de Pézole	108 000,00	12 000,00	120 000,00
Département - Requalification du quartier de Pézole	85 659,00	39 815,00	125 474,00
PMA - Restructuration Centre Commercial Godard	23 000,00	13 458,25	36 458,25
Certificats Economie d'Energie (menuiseries logement communal rue des Chardonnerets)	850,00		850,00
Don fondation Manfred Roth (chemin sensoriel multi-accueil)	1 500,00		1 500,00
Etat - Amendes de police	10 453,00		10 453,00
TOTAL	237 663,47	223 121,87	460 785,34

- Couverture du besoin de financement de l'année 2020 (réalisé en 2021) : **56 517,56 €**.
- Dépôt de garantie sur location d'appartement : **495 €**.
- Emprunt : **1 600 000 €** dont 300 000 € en restes à réaliser.

Quelques éléments sur la dette

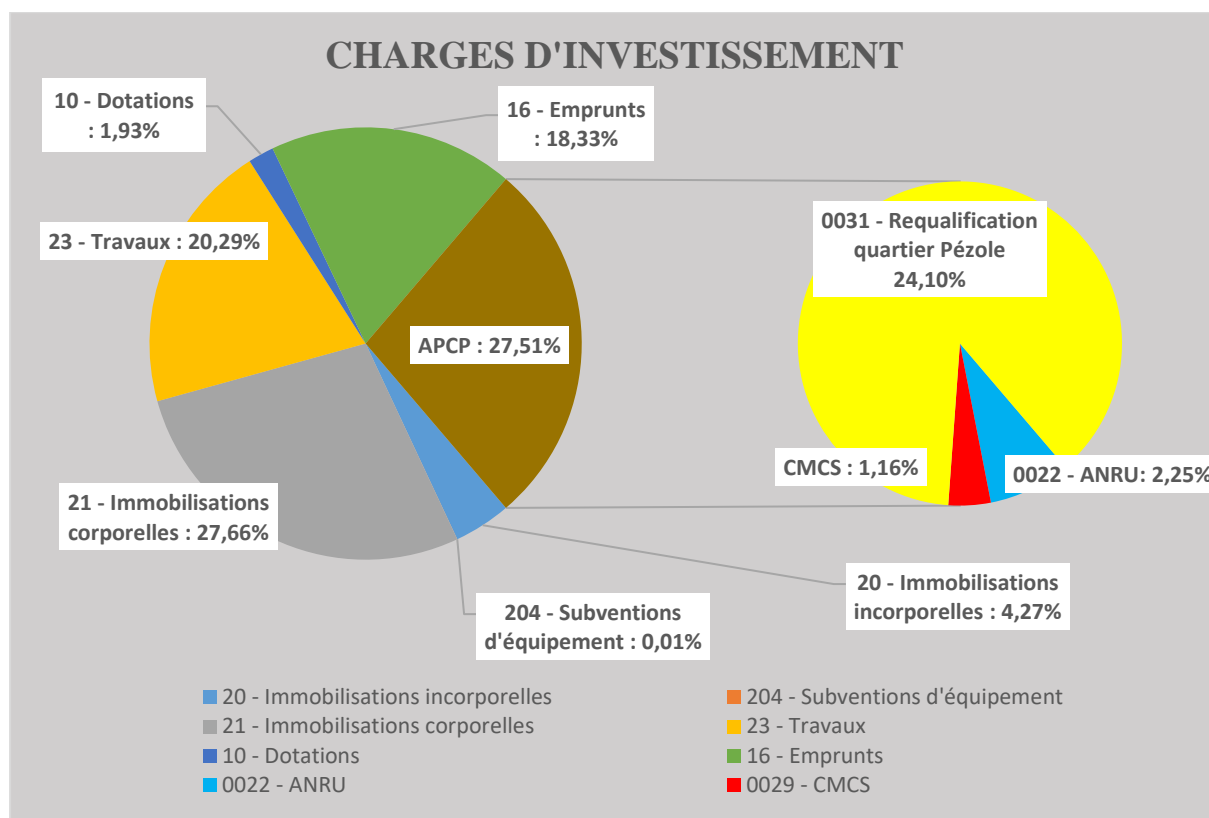


Quelques éléments de comparaison de l'endettement de notre ville par rapport aux moyennes de notre strate (Source DGCL) :

ANNEES	En € par habitant				En % des produits de fonctionnement			
	Encours de dette		Annuité de la dette		Encours de la dette		Annuité de la dette	
	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate
2013	609	964	87	118	55,15%	72,11%	7,91%	8,83%
2014	546	958	86	121	49,98%	71,62%	7,84%	9,02%
2015	546	944	102	124	37,92%	69,67%	7,07%	9,17%
2016	530	918	89	134	46,55%	66,45%	7,82%	9,66%
2017	567	893	90	116	49,66%	66,95%	7,89%	8,73%
2018	629	864	90	112	58,41%	67,10%	8,35%	8,65%
2019	663	837	97	108	60,37%	64,27%	8,81%	8,28%
2020	716	831	74	105	67,33%	76,46%	6,92%	8,23%

- La reprise de deux retenues de garantie pour malfaçons sur les travaux de création d'un complexe multiculturel et sportif. Ces malfaçons ont été résorbées aux frais et risques des entreprises titulaires. La reprise des retenues de garantie a permis d'acquitter les factures des entreprises ayant mis fin aux désordres constatés (**5 760 €**).

B – Les dépenses réelles d'investissement



Les principales dépenses d'investissement sont composées de :

- Reversement à Pays de Montbéliard Agglomération d'une partie du produit des taxes d'urbanisme perçu en 2020 pour un montant de 67 842,89 € et remboursement de taxe d'aménagement perçues sur constructions non réalisées pour 10 884,37 € soit un total de **78 727,26 €**.
- Remboursement du capital de la dette : **745 819,51 €**.
- Restitution de dépôts de garantie sur la location d'un garage : **25,00 €**.

- Les acquisitions et subventions d'équipement :

Désignation	CA 2021	Restes à réaliser 2021	TOTAL
<u>Les acquisitions de logiciels et frais d'études et d'insertion</u>			
Elaboration documents d'urbanisme	277,68	3 780,00	4 057,68
Frais d'études divers	7 557,62	29 709,60	37 267,22
Frais d'insertion	1 354,43		1 354,43
Acquisition de logiciels	77 818,56	53 099,16	130 917,72
Sous-Total 1	87 008,29	86 588,76	173 597,05
<u>Les acquisitions immobilières</u>			
Terrains	6 401,93	58 257,10	64 659,03
Immeubles	120 454,37	737 756,00	858 210,37
Sous-Total 2	126 856,30	796 013,10	922 869,40
<u>Les acquisitions mobilières</u>			
Matériels d'incendie	2 964,85		2 964,85
Matériels et outillages divers	35 087,13	8 469,85	43 556,98
Matériels de transport	33 197,66		33 197,66
Matériels de bureau et informatique	54 499,62	4 645,18	59 144,80
Mobilier	7 741,83	3 799,72	11 541,55
Autres équipements	35 992,48	16 192,53	52 185,01
Sous-Total 3	169 483,57	33 107,28	202 590,85
<u>Les subventions d'équipement</u>			
Subvention frais invest. Centre Médico Social Unique	104,50		104,50
Sous-Total 4	104,50	0,00	104,50
TOTAL GENERAL	383 452,66	915 709,14	1 299 161,80

- Travaux hors programme pluriannuel :

Désignation	CA 2021	Restes à réaliser 2021	TOTAL
Hôtel de Ville	74 542,05	13 551,18	88 093,23
Centre Technique Municipal	6 077,99	210,20	6 288,19
Bureau de police municipale	39,90		39,90
Pôle Multiservices	3 396,74		3 396,74
Local associatif rue des Ecoles	1 214,50		1 214,50
Maternelle Oehmichen	1 993,20	606,36	2 599,56
Maternelle Pézole	48 301,25	6 924,84	55 226,09
Maternelle des Bruyères	1 334,94	26 124,16	27 459,10
Maternelle Donzelot		3 379,36	3 379,36
Primaire Donzelot	127 211,28	5 986,98	133 198,26
Primaire des Chardonnerets	66 970,67	44 431,36	111 402,03
Primaire Pézole	2 898,00		2 898,00
Primaire Sous-Roches	213,83		213,83
Salle de l'OTA	11 136,00		11 136,00
Musée	385,00		385,00
Stade et équipements sportifs	22 539,90	19 840,20	42 380,10
Bâtiment MPT / Centre de loisirs / Espace Nodier	4 265,01		4 265,01
Multi-Accueil Lou Bottèt	213,00		213,00
Relais Assistantes Maternelles	1 126,19		1 126,19
Logements communaux	15 248,25	3 884,42	19 132,67
Centre Commercial Godard	1 815,70	24 065,24	25 880,94
Eclairage Public	30 244,83	1 593,60	31 838,43
Enfouissement Point R Bruyères	12 880,80		12 880,80
Voirie Communale	15 822,40	25 078,36	40 900,76
Esplanade Fernand Vurpillot		71 829,00	71 829,00
Aménagement terrain pour EHPAD rue de Provence	55 455,00	5 450,16	60 905,16
Forêt communale	1 747,53		1 747,53
Cimetière	13 812,00		13 812,00
Installation d'une vidéo protection	17 829,42	1 238,40	19 067,82
Avance pour rachat acquisitions EPF	32 500,00		32 500,00
TOTAL GENERAL	571 215,38	254 193,82	825 409,20

- Principales réalisations :

- Poursuite de l'aménagement de l'hôtel de ville (mise en sécurité incendie du bâtiment + garde-corps toiture terrasse) ;
- Réhabilitation locaux de la maternelle de Pézole (peinture, électricité et faux plafonds) ;

- Restructuration primaire Donzelot 1 (accessibilité, sécurité, chauffage et éclairage) ;
- Mise en conformité primaire des Chardonnerets (mise en sécurité incendie + traitement radon) ;
- Restructuration du centre commercial Godard ;
- Mise en conformité de l'éclairage public dans diverses rues ;
- Aménagement rue Villedieu ;
- Extension parking esplanade Fernand Vurpillot ;
- Aménagement terrain rue de Provence pour création d'un EHPAD.

- Travaux pluriannuels :

- Rénovation urbaine (programme ANRU) : Aménagement du cœur de quartier des Buis (**91 724,00 €** dont 34 680,18 € en restes à réaliser) ;
- Création d'un complexe multiculturel et sportif (CMCS) : Achèvement des travaux de construction d'un complexe multiculturel et sportif en lieu et place du gymnase des Longines (**47 334,28 €**) ;
- Requalification urbaine du quartier de Pézole : Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement urbain du quartier (**980 534,41 €** dont 106 249,73 € en restes à réaliser).

III – RESULTATS DE CLOTURE ET AFFECTATION DU BUDGET PRINCIPAL

Désignation	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Total	Recettes	Dépenses	Total
Opérations réelles	11 980 904,25	10 574 157,77	1 406 746,48	2 007 001,92	2 757 907,59	-750 905,67
Opérations d'ordre	15 513,00	406 377,56	-390 864,56	476 773,06	85 908,50	390 864,56
Total	11 996 417,25	10 980 535,33	1 015 881,92	2 483 774,98	2 843 816,09	-360 041,11
Restes à réaliser 2021	0,00	0,00	0,00	923 121,87	1 310 832,87	-387 711,00
Résultats 2021	11 996 417,25	10 980 535,33	1 015 881,92	3 406 896,85	4 154 648,96	-747 752,11
Report résultats 2020	2 126 265,00		2 126 265,00		356 501,56	-356 501,56
Résultats cumulés	14 122 682,25	10 980 535,33	3 142 146,92	3 406 896,85	4 511 150,52	-1 104 253,67

Affectation des résultats de clôture au Budget Primitif 2022 :

L'excédent cumulé de fonctionnement d'un montant de **3 142 146,92 €** est affecté de manière prioritaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit **1 104 253,67 €**, le solde disponible de **2 037 893,25 €** est repris en recettes de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE

« Lotissement des Tâles »

A la suite de la décision du Conseil Général et de l'Education Nationale de fermer le collège des Tâles, la Ville a engagé une réflexion sur le devenir du site et s'est orientée vers un aménagement foncier permettant ainsi de développer l'offre locative mais également l'accession à la propriété sur le territoire communal.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique, destinés à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cessions des terrains concernés.

En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas vocation à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Aussi, par délibération en date du 18 octobre 2013, le conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement des Tâles » qui regroupe l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement.

Depuis la réforme immobilière de 2010, les opérations d'aménagement des collectivités publiques font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA. A ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget sont comptabilisées hors taxes.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Compte Administratif 2021	Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Compte Administratif 2021
70	A - Recettes réelles			A - dépenses réelles	
	Produits du domaine	429,41	011	Charges à caractère général	1 804,86
75	Aut. Produits de gestion courante	0,12			
	Total recettes réelles	429,53		Total dépenses réelles	1 804,86
	B - Recettes d'ordre			B - Dépenses d'ordre	
042	Transfert entre sections	237 312,41	042	Transfert entre sections	235 937,08
	Total recettes d'ordre	237 312,41		Total dépenses d'ordre	235 937,08
	TOTAL GENERAL	237 741,94		TOTAL GENERAL	237 741,94

Le résultat d'exécution 2021 de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) n'affiche ni excédent, ni déficit.

A – Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **429,53 € HT** et concernent la rétrocession au budget général de la ville d'une surface de 57,30 m² issue de la parcelle BT 293 pour 429,41 € HT et des arrondis de centimes de TVA pour 0,12 € ;

B – Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à **1 804,86 €** et concernent la réalisation d'un document d'arpentage sur la parcelle destinée à être vendue à la société Néolia pour 1 634,40 € HT et l'acquisition d'une surface de terrain de 24,30 m² issue de la parcelle BT 478 appartenant au budget principal de la ville pour un montant de 170,46 € HT.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Désignation	CA 2021	Chapitres	Désignation	CA 2021
040	A - Recettes réelles		040	A - dépenses réelles	
	Total recettes réelles	0,00		Total dépenses réelles	0,00
	B - Recettes d'Ordre			B - dépenses d'ordre	
	Transfert entre sections	235 937,08		Transfert entre sections	237 312,41
	Total recettes d'ordre	235 937,08		Total dépenses d'ordre	237 312,41
	TOTAL GENERAL	235 937,08		TOTAL GENERAL	237 312,41

Le résultat d'exécution 2021 de la section d'investissement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un déficit de 1 375,33 €. L'ensemble des opérations de cette section concernent des écritures d'ordre relatives à la gestion des stocks de terrains.

III – RESULTATS DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE

Désignation	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Total	Recettes	Dépenses	Total
Opérations réelles	429,53	1 804,86	-1 375,33	0,00	0,00	0,00
Opérations d'ordre	237 312,41	235 937,08	1 375,33	235 937,08	237 312,41	-1 375,33
Total	237 741,94	237 741,94	0,00	235 937,08	237 312,41	-1 375,33
Restes à réaliser 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats 2021	237 741,94	237 741,94	0,00	235 937,08	237 312,41	-1 375,33
Report résultats 2020			0,00	34 291,35		34 291,35
Résultats cumulés	237 741,94	237 741,94	0,00	270 228,43	237 312,41	32 916,02

Reprise des résultats de clôture au Budget Primitif 2022 :

L'excédent d'investissement constaté d'un montant de **32 916,02 €** est repris au compte de recettes d'investissement 001.

RESULTATS CONSOLIDES

Désignation	Résultat de clôture 2020	Recettes exercice 2021	Dépenses exercice 2021	Résultat d'exécution 2021	Résultat de clôture 2021	Solde restes à réaliser	Résultat cumulé 2021
Fonctionnement							
Budget Principal	2 126 265,00	11 996 417,25	10 980 535,33	1 015 881,92	3 142 146,92	0,00	3 142 146,92
Budget Annexe	0,00	237 741,94	237 741,94	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	2 126 265,00	12 234 159,19	11 218 277,27	1 015 881,92	3 142 146,92	0,00	3 142 146,92
Investissement							
Budget Principal	-356 501,56	2 483 774,98	2 843 816,09	-360 041,11	-716 542,67	-387 711,00	-1 104 253,67
Budget Annexe	34 291,35	235 937,08	237 312,41	-1 375,33	32 916,02	0,00	32 916,02
TOTAL II	-322 210,21	2 719 712,06	3 081 128,50	-361 416,44	-683 626,65	-387 711,00	-1 071 337,65
TOTAL GENERAL	1 804 054,79	14 953 871,25	14 299 405,77	654 465,48	2 458 520,27	-387 711,00	2 070 809,27